

BULLETIN MUNICIPAL

N° 02-2021



Le Mont Saint Adrien




SOMMAIRE

En page 2

- ✿ Conseil municipal du 23 février 2021
- ✿ Admission Maternelle & Élémentaire

En page 3

- ✿ Collecte des déchets verts
- ✿ Offre de composteur
- ✿ Infos aux Entreprises
- ✿ Arrêté préfectoral 

En page 4

- ✿ Information de la médiathèque
- ✿ Le Chœur du Mont
- ✿ Coordonnées en cas d'urgence



La nature et les couleurs de mars



QR code

Ouverture de la Mairie au public



Pendant le couvre-feu

Secrétariat de mairie ouvert au public

mardi et jeudi de 15h00 à 17h45

Tél : 03 44 82 24 16



Conseil municipal du 23 février 2021



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Amans, Maire :

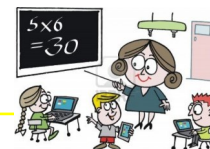
Etaient Présents : Mmes Carbonnet, Danel, Guérin, Moreau et Huger ; Mrs Bellamy, Coiffier, Bouret, Page, Vincent, Sombret et Feret.

Absents : M. Fernandes (pouvoir à Mme Carbonnet), M. Walski (pouvoir à M. Page)

Lors de cette séance :

- Il a pris connaissance de la description détaillée des travaux de réfection des sanitaires de l'école, présentation faite par Monsieur le Premier Adjoint, Lylian Bellamy ;
- Il a sollicité l'aide de l'Etat au titre de la DETR (Dotations d'Equipement des Territoires ruraux) pour la refonte complète des sanitaires de l'école ;
- Il a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial titulaire afin de remplacer temporairement la secrétaire de mairie absente ;
- Il a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le département une convention relative au fonctionnement de la médiathèque municipale ;
- Il a pris acte du renouvellement de la défiscalisation de la contribution communale au syndicat du Bassin de Natation de Savignies.

Admissions au SIRS



Pour la Maternelle : S'adresser, tout d'abord, à la Mairie du Mont Saint Adrien.

Les admissions à l'école maternelle pour la rentrée 2021-2022 auront lieu ensuite, sur rendez-vous, de préférence sur la pause méridienne :

- le mardi, jeudi ou vendredi de 11h25 à 13h15 ;
- les 22 mars, 13 avril, 21 mai, 07 juin et 18 juin de 8h30 à 16h00.

Ces admissions en maternelle concernent les enfants :

- nés en 2018 ;
- arrivés dans la commune mais n'étant pas inscrits à l'école maternelle (nés en 2015 et 2016).

Contactez Madame BARON au 03.44.82.26.27 pour convenir d'un rendez-vous.

Pour l'élémentaire :

Contactez le Directeur de l'école du Mont Saint Adrien, Monsieur SUPERSAC, au 03.44.82.27.69.

Pour toutes ces admissions, vous êtes priés de vous munir :

- d'une photocopie et de l'original de votre livret de famille ;
- des photocopies des vaccins du carnet de santé de votre enfant ;
- d'un certificat d'inscription que vous obtiendrez auprès de la mairie de votre lieu de résidence, aux heures de permanences habituelles.

Collecte des déchets



RAPPEL :

Reprise de la collecte prévue le lundi 05 avril

Le volume de déchets végétaux par collecte est limité à 7 sacs et 4 fagots ficelés de moins de 1 mètre de long avec branches d'un diamètre inférieur à 5 cm, par collecte.

Offre de Composteur



Afin d'encourager et de développer les pratiques de compostage dans les foyers, l'Agglo propose à ses habitants une nouvelle offre de composteurs, mieux adaptés aux différentes surfaces de jardin et à des tarifs encore plus compétitifs. Les composteurs, réservés exclusivement aux habitants de la CAB, sont à retirer au Centre Technique Municipal, 78 rue du Tilloy à Beauvais le mardi, après prise de RDV au 0 800 00 60 40 de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Cette mesure est effective à compter du 2 mars 2021.

Infos aux Entreprises



Nous vous informons que nous mettons à disposition une rubrique dans un prochain bulletin municipal pour présenter les entreprises installées sur la commune. Si vous êtes intéressés pour que votre activité y paraisse, merci de venir en Mairie nous apporter les informations que vous souhaitez voir publiées.

Arrêté préfectoral



Nous vous informons que, par arrêté préfectoral du 26/02/2021, au Mont Saint Adrien le port du masque est désormais obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus dans l'ensemble de l'espace public.

Cette obligation ne s'applique pas:

- aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
- dans les locaux d'habitation ;
- aux personnes pratiquant une activité sportive de plein air ;
- aux usagers de deux roues ;
- aux personnes circulant dans les forêts domaniales, les forêts des collectivités et établissements publics et les forêts privées ouvertes au public.

Info Médiathèque municipale



La médiathèque reste ouverte pendant les vacances scolaires :
le lundi et le jeudi de 16h à 17h30, dans le respect des gestes barrières.

La réservation des documents sur le site de la médiathèque est toujours d'actualité :

bib.montstadrien@yahoo.com

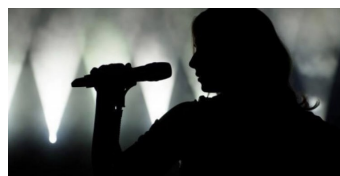
et le catalogue est en ligne sur :

mont-st-adrien-opac.c3rb.org

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Prenez bien soin de vous.

L'équipe de la médiathèque

Le Chœur du Mont



SAM., 13 MARS À 18:30 UTC+01
Apéro concert
Évènement en ligne

Isabelle, cheffe du Chœur du Mont, vous propose un « apéro concert »
en ligne, le samedi 13 mars à 18h30.

Ce concert est ouvert à tous en cliquant sur le lien suivant :

<https://fb.me/e/18btUFNI7>

En espérant vous retrouvez bientôt pour un concert en live avec la chorale !

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et ... chantez !

Coordonnées en cas d'urgence



RAPPEL :

Afin de pouvoir vous joindre rapidement en cas d'urgence, nous vous invitons à remplir le coupon réponse ci-dessous en nous indiquant un numéro de téléphone auquel vous acceptez d'être appelé. Ce numéro ne sera à aucun moment ni sous aucun prétexte communiqué à un tiers, sauf aux services d'urgence dans le cas où la situation le nécessiterait.

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie
Coordonnées en cas d'urgence

Je soussigné (e)

Demeurant au Mont Saint Adrien

Accepte d'être contacté au numéro de téléphone suivant :

Signature